

Sécurité sanitaire et qualité de votre prise en charge

L'identitovigilance : la pose du bracelet d'identification

Tout examen ou soin fait à partir d'une **identité inexacte** expose à une **erreur de dossier** et donc à un **risque médical**.

C'est pourquoi il est essentiel que les nombreux professionnels de l'établissement qui vont s'occuper de vous à l'occasion de votre hospitalisation ou d'une consultation ne commettent aucune erreur sur votre identité et que nous puissions vous identifier à toutes les étapes de votre prise en charge.

Nous vous remercions de contrôler l'exactitude de votre **nom de naissance, votre nom marital, votre prénom, votre date de naissance** sur les étiquettes qui vous seront présentées et de nous signaler toute anomalie.

Cette identité doit être conforme à celle qui figure sur vos documents officiels (carte d'identité, passeport).

Pour votre sécurité, il est demandé au personnel de vous poser un **bracelet d'identification** pour toute hospitalisation ou consultation aux urgences, en vue d'examens ou en cas d'intervention.

Merci de nous aider à prendre soin de vous en prenant soin de votre bracelet.

La lutte contre les infections nosocomiales

Par définition, on appelle infections nosocomiales les infections développées chez les personnes au cours de leur hospitalisation. Elles sont liées aux soins prodigués, mais dépendent également de l'état de santé initial de la personne hospitalisée.

L'ensemble des professionnels de l'établissement de soins a pour mission de minimiser le risque de telles infections.

Le Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) établit chaque année un programme destiné à renforcer les dispositifs de lutte contre les infections nosocomiales.

Pendant votre hospitalisation, vous pourrez être amené à recevoir une information individualisée de la part de l'équipe soignante afin de vous associer aux mesures spécifiques de prévention et de précautions d'hygiène qui vous seraient éventuellement appliquées.

L'hémovigilance : vigilance du sang et de ses dérivés labiles

Le décret du 24 janvier 1994 implique une surveillance particulière des patients transfusés. Bien que cette thérapeutique soit actuellement tout à fait sûre du fait d'une sélection rigoureuse des donneurs et des dons, cette surveillance implique un bilan pré et post transfusionnel.

Le Comité de Liaison d'Alimentation et Nutrition (CLAN)

Ce comité a pour mission de coordonner la prise en charge nutritionnelle du patient.

La nutrition est en effet un soin à part entière. En cas de besoin, une équipe pluridisciplinaire veille à la qualité de votre régime pendant et après votre séjour.

La démarche qualité

L'établissement est engagé dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Cette démarche est centrée sur les besoins du patient : son information, sa prise en charge, la maîtrise des risques, la qualité des soins...